

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

#### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VINCENNES

# DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 11 Nombre de pouvoirs : 1 Nombre de membres absents : 5

OBJET:
SUBVENTION A
L'ASSOCIATION VOTRE
ECOLE CHEZ VOUS

# Extrait du registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 10 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 10 octobre à 8 heures 30,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le 4 octobre 2019, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Noële DUPRE, Vice-présidente.

<u>Présents</u>: Madame Marie-Noële **DUPRÉ** Vice-présidente, Madame Marie-Thérèse **BIAGIONI**, Madame Christiane **COUSTEIX**, Madame Frédérique **De VINZELLES**, Madame Pierrette **ETIENNE**, Madame Brigitte **GAUVAIN**, Monsieur Denis **HOUDOY**, Madame Dominique **LE BIDEAU**, Madame Céline **MARTIN**, Madame Anne **MONIN**, Madame Geneviève **PARAIRE**.

<u>Absent(e)s excusé(e)s</u>: Madame Charlotte **LIBERT-ALBANEL** Maire-Présidente, Monsieur Mathieu **BEAUFRERE**, Madame Anne-Marie **MAFFRE-BOUCLET**, (pouvoir à Mme **DUPRE**), Monsieur Jean-Claude **MOTTE**, Madame Régine **SOUWEINE**.

Le Conseil d'administration,

Vu le Code de l'Action sociale et des Familles ;

Considérant la volonté du CCAS de soutenir les actions en faveur des personnes porteuses de handicap ;

Considérant la proposition de la Vice-présidente de verser une subvention d'un montant de 4 500 € à l'association *Votre École Chez Vous* qui scolarise gratuitement à leur domicile 3 élèves vincennois porteurs de handicap;

### <u>DELIBERE</u>

À l'unanimité

ARTICLE I : Décide d'attribuer, sur l'exercice 2019, une subvention de 4 500 €à l'association *Votre École Chez Vous*.

<u>ARTICLE II</u>: Cette dépense sera prélevée sur le crédit ouvert au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme Marie-Noële DUPRE Vice-présidente du CCAS